

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement
École internationale de Montréal

Date et heure : Le 23 janvier 2024 de 19 h à 20 h

Lieu : En visioconférence ([Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#))

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (2 min)

19h03 la séance est ouverte et le quorum est constaté

2. Désignation d'une personne secrétaire de la séance (1 min)

M. Leroux se propose comme secrétaire de séance

3. Désignation d'une personne gardienne du temps (1 min)

Ce point a été sauté.

4. Confirmation de l'absence de conflits d'intérêt (1 min)

Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 min)

L'ordre du jour, ne présentant qu'un seul réel point, a été adopté *de facto*.

6. Présentation des grilles-matières 2024-25 (50 min)

Mme Marleau procède à la présentation des grilles-matières en annonçant qu'il s'agit d'une reconduction. Les grilles sont inchangées, si ce n'est leur apparence visuelle.

Ces grilles-matières répondent à la fois aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ) et du programme IB.

Primaire

Unique changement : Comme prévu par le programme du Ministère, la matière « Culture et citoyenneté québécoise » remplacera « Éthique et culture religieuse ».

Secondaire

Un paragraphe introductif est ajouté rassemblant les éléments importants pour DÉSI (Diplôme d'études internationales). Il rassemble le contenu de notes de bas de pages dans la version précédente.

Pendant la présentation des unités requises pour obtenir le diplôme de secondaire (DES), Mme Hachachena demande clarification sur ce que sont les « unités ». Un membre répond que ce sont comme les crédits à l'université.

M. Khoury demande si le fait de cumuler plus d'unités peut donner des bonus. Mme Marleau répond que cela ne donne pas de bonus formel mais rend le dossier de l'élève plus intéressant les admissions au cégep.

M. Sardi complète la réponse en disant que plus un élève cumule d'unités, plus sa cote sera élevée au moment de candidater au cégep. De plus, la pondération des matières (français, maths, etc.) reflète la composition des unités cumulées par l'élève.

Mme Bejaoui demande ce que signifie « Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) ». Mme Paulin précise que le PÉI est la nomenclature du système IB pour indiquer ce que, au Québec, nous appelons le secondaire. Il s'agit d'une nomenclature internationale.

Mme Traversy demande pourquoi la bonification ne s'appliquerait qu'aux cégeps du SRAM (cégeps de Montréal) et pas aux autres cégeps. Mme Marleau confirme que les autres cégeps du Québec appliquent la bonification. Il faudra le rajouter.

En 4^{ème} et 5^{ème} secondaire, Mme Marleau précise que le profil mathématique *Culture, Société et Technique* (CST) est offert seulement si un nombre minimum est atteint. Le minimum pour que l'ouverture de ce profil soit viable est de 18 élèves. Or, malgré la sensibilisation faite auprès des élèves et des parents, les parents choisissent massivement le profil mathématique SN (science de la nature), même si cela ne s'avère pas être la bonne voie pour certains élèves. La pression des parents et le désir de rester avec ses amis semblent être à l'origine de ce choix massif pour les mathématiques SN.

M. Sardi complète. C'est unanime : plusieurs élèves souffrent parce qu'ils ne sont pas au bon endroit en mathématiques. Cela se répercute sur leur sentiment de compétence, sur le travail supplémentaire qu'ils ont à faire pour se maintenir au niveau. Les enseignantes et les enseignants du secondaire déplorent cette situation.

Mme Chalifoux demande si quelque chose de plus pourrait être fait pour attirer des élèves vers ce profil. Mme Marleau indique qu'il existe différents scénarios à étudier. La sensibilisation est une de ces voies, mais il en existe d'autres qu'il faudra étudier dans un futur proche.

Mme Paulin indique que dans notre grille-matière, on offre sciences enrichies à tous. C'est la seule option. Il y a donc une certaine « culture » à l'école en faveur des sciences.

Mme Grey demande si les élèves qui échouent mes maths SN de secondaire 4 sont renvoyés de l'école. Mme Marleau répond que ces élèves sont redirigés vers des cours d'été, qu'ils réussissent pratiquement tous. Elle déplore que, pour ceux qui échouent, cela doit être « d'une violence inouïe ».

Mme Marleau précise que, même s'il s'agit d'une reconduction, il y a un souhait d'améliorer les grilles-matières dans un avenir proche afin qu'elles correspondent mieux aux besoins des élèves.

M. Desalliers propose l'approbation. Mme Couture seconde. Les grilles-matières sont donc approuvées.

7. Levée de la réunion

La réunion est levée à 19h59.



Président(e)

Directrice